

# Revalorisation de 2,5% des pensions de retraite

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4187 - Mercredi 31 mai 2017 - Prix : 10 DA

Marche de protestation des agents de la Sonelgaz à Béjaïa

## La réintégration des six syndicalistes licenciés réclamée

Le projet de loi de finances 2018 évoqué par Mustapha Mekideche

## «Subventions ciblées et arbitrages budgétaires, les priorités»

### Une proclamation simplement ajournée ?

Par Mohamed Habili

**A** la nouvelle que le Premier ministre irakien Haïder al-Abadi s'est rendu dans la partie ouest de Mossoul, tout le monde ou presque a cru que c'est pour faire une importante proclamation, qui dans les circonstances actuelles ne pouvait concerner que la libération complète de la ville, annoncée d'ailleurs pour ce mois de ramadhan par le même al-Abadi. Il a fallu que des voix autorisées se fendent d'une sorte de démenti pour qu'on se souvienne que toute une zone de la ville, la plus difficile à reprendre, reste occupée par Daech, qui s'y est retranché tout entier, et que tout compte fait elle ne pouvait lui avoir été reprise dans les quelques heures précédant la visite du commandant en chef des forces armées irakiennes. La divine surprise n'en était pas une finalement, pas encore en tout cas. Officiellement, il ne s'agissait que d'une vitesse d'inspection des bataillons des premières lignes, ceux-là mêmes dont l'état se resserre chaque jour davantage sur le réduit restant aux mains de Daech, qui il y a encore quelque huit mois régnait en maître sur la plus grande ville du nord de l'Irak. Pourtant à voir le visage épanoui d'al-Abadi dans les journaux télévisés relatant la visite, on se retrouve conforté dans l'idée que la bataille de Mossoul arrive à son terme, et que si cette annonce est ajournée, ce ne peut être que pour peu de temps.

Suite en page 3

34 morts et plus de 1 500 blessés en une semaine

# Hausse inquiétante des accidents durant le ramadhan



Le changement du rythme de vie pendant le mois de ramadhan a des répercussions sur la circulation routière. Chaque année en cette période, les drames de la route connaissent un pic.

Pour discerner les vrais des faux nécessaires pendant le ramadhan  
**Benhabylès insiste sur la création d'un fichier national**

Prévue pour tout le mois de ramadhan  
**La pièce «Ana wal Maréchal» en tournée nationale**

Ambiance ramadhan

# Les villes algériennes au rythme de soirées animées

■ Les villes d'Algérie connaissent une animation exceptionnelle durant la nuit. Tout le calme inhabituel de la journée est brisé juste après le f'tour. C'est un tout autre décor qui s'installe avec l'ouverture des magasins et des cafétérias.

Par Louiza Ait Ramdane

Les villes algériennes connaissent une autre ambiance durant la nuit et renouent avec les

## Solidarité du ramadhan à Béjaïa 25 630 kits alimentaires seront distribués

CE SONT au moins 25 630 kits alimentaires qui seront distribués durant ce mois de ramadhan en faveur des familles nécessiteuses. A ce propos, 24 858 familles démunies ont été recensées cette année à Béjaïa. «L'opération d'achat des kits alimentaires a nécessité une enveloppe financière de 132 598 300 DA, dont 12 000 000 DA issus du budget de wilaya et 12 000 000 DA débloqués par le ministère de la Solidarité nationale». Cette somme permettra, selon la cellule de communication de la wilaya, «de fixer le prix du couffin à distribuer aux nécessiteux à 5 000 DA». Outre les restaurants du cœur ouverts par des donateurs et autres associations caritatives, une soixantaine d'autres ont été réquisitionnés afin d'offrir des repas chauds aux nécessiteux.

Aussi, «soixante sites de stockage ont été recensés pour l'opération de solidarité et une inspection périodique est assurée par des services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes pour veiller au respect de la date de péremption des produits», indique la même source. Et pour voir le déroulement de cette opération, le wali a effectué une sortie dans des restaurants ouverts dans la commune de Béjaïa. «Il a saisi l'occasion pour instruire le chef de daïra afin de prendre les dispositions nécessaires pour renforcer les structures et les services mobilisés dans ce cadre, en moyens matériels et humains et sensibiliser les agents bénévoles en charge de cette opération à l'effet d'adopter un comportement exemplaire à l'égard des gens qui fréquentent ces lieux», a souligné la cellule de communication de la wilaya. Il l'a instruit aussi afin d'assurer les conditions d'hygiène ainsi que le contrôle quotidien des repas servis et de veiller pour que les repas soient complets, nutritifs et que l'aspect qualitatif et quantitatif doit être pris en considération, en exigeant des responsables de ces lieux de conserver un plat témoin, aux fins de contrôle», observe-t-on.

H. Cherfa

habitudes des soirées estivales. Les Algériens sont nombreux à quitter leur domicile pour passer la soirée à l'extérieur, en famille ou entre amis. Dès la rupture du jeûne, les espaces publics, désertés durant la journée, sont pris d'assaut par une marée humaine composée de jeunes et de familles qui s'y forment. Ces derniers, en quête de détente et d'ambiance, et fuyant la chaleur et l'étroitesse de leurs appartements, viennent dans ces espaces et y restent jusqu'à des heures tardives de la nuit. Ainsi, les magasins sont ouverts, les ruelles grouillent de personnes venues de tous les coins pour se rafraîchir. Les rotisseries et salons de glaces font le bonheur des milliers de familles qui s'y attablent jusqu'à l'heure du s'hor. Ce phénomène semble s'installer dans les habitudes des habitants des grandes villes.

En effet, dans chaque quartier, les jeunes installent leur équipement et proposent des grillades de poulet, de merguez et autres aux passants.

Les cafés sont également bondés. Il faut dire qu'à cette période de l'année, un riche programme artistique est proposé par les établissements d'animation culturelle. Les grandes surfaces commerciales proposent également des animations aux enfants. Au grand bonheur des habitants des grandes villes, l'animation durera toute la soirée.

Au niveau de la capitale, la wilaya d'Alger a procédé à l'interdiction de la circulation de véhicules au niveau des communes de Bab el Oued et d'Alger-Centre tous les vendredis soir à partir de 20:30 jusqu'à 02:00 du matin pour permettre aux enfants de profiter de toutes les activités programmées sans



P.N.E. Soraya J. A.

risque. La disponibilité des transports publics, tout au long de la soirée, est un facteur important qui motive aussi les personnes non véhiculées à sortir.

La même ambiance est constatée du côté des plages où également une affluence record est enregistrée après le f'tour.

Groupes de jeunes, couples, enfants et familles prennent tous le chemin de la plage juste après le f'tour. Depuis quelques années, les familles algériennes optent pour les plages et autres espaces de détente de la capitale (les Sablettes, les plages d'El Kettani à Bab El Oued, Ardis et

Sidi Fredj...) pour rompre le jeûne en plein air et passer leurs soirées en bord de mer.

Avec l'arrivée de l'été et la hausse des températures, ces espaces sont devenus, ce mois sacré, les lieux de prédilection des familles. A l'appel à la prière d'Al Maghreb, ces espaces ne désespèrent pas. Des centaines s'y rendent pour un iftar en bord de mer sous une brise marine. Après l'iftar, les familles prolongent leurs soirées en profitant de l'air marin autour d'un bon thé à la menthe. Ces lieux sont aménagés avec des jeux et des manèges, au grand

bonheur des bambins durant cette saison. «Il fait très chaud. Nous ne pouvons pas nous baigner le jour, mais nous prenons notre revanche la nuit», dira un jeune garçon rencontré aux Sablettes. Le même décor est planté au niveau des différentes plages du pays. Les plages sont prises d'assaut par des gens en quête de fraîcheur.

Le mois de ramadhan installe un autre mode de vie, notamment durant la nuit, qui a tant besoin d'un nouveau souffle pour oublier les tracas quotidiens.

L. A. R.

Pour discerner les vrais des faux nécessiteux pendant le ramadhan

## Benhabylès insiste sur la création d'un fichier national

Le ramadhan est de loin la période où les Algériens sont le plus charitables. Particuliers comme associations, tous s'organisent pour apporter leur aide aux plus démunis. Néanmoins, il se trouve qu'il est toujours difficile de distinguer les vrais des faux. Beaucoup n'étant point dans le besoin profitent de l'élan de générosité de ces derniers. Pour ce faire, le Croissant-Rouge algérien insiste sur la création d'un fichier national pour les nécessiteux. «Pour avoir une distribution équitable, claire et transparente, la création d'un fichier national en vue de répertorier toutes les familles démunies dans les 48 wilayas s'impose plus que jamais. C'est un problème de fond que nous rencontrons sur le terrain», a déclaré Madame Saïda Benhabylès, présidente du

Croissant-Rouge algérien (CRA), lors de sa récente intervention au Forum d'«El moudjahid» à Alger. Selon elle c'est la solution efficace qui serait à même de résoudre le problème des listes sur lesquelles travaille actuellement le CRA. «On se réfère aux listes communiquées par les APC de chaque wilaya pour procéder à nos opérations de dons. De nombreuses personnes ne sont pas inscrites dans leur commune alors forcément il y a des oublis. Nous, en tant qu'organisation d'utilité publique ayant pour rôle d'appuyer l'Etat dans sa mission de solidarité, on ne peut pas accepter que des gens qui sont réellement dans le besoin se retrouvent exclus, d'où la nécessité d'établir un fichier national pour rendre compte de l'état réel de nos nécessiteux», a-t-elle

expliqué. Revenue sur le caractère solidaire du CRA à longueur d'année et non uniquement durant le mois sacré, Madame Benhabylès a précisé l'importance du fichier national et de son impact positif sur la dignité de la personne démunie. «Le fait qu'il n'y ait pas un fichier pour rendre compte du nombre exact de familles algériennes dans le besoin empêche la bonne réussite des opérations d'envoi de chèques», a-t-elle ajouté. Ainsi, en ce mois sacré de jeûne qui, de loin, est la période où les Algériens sont le plus charitables, ou particuliers comme associations, tous, s'organisent pour apporter leur aide aux plus démunis, se trouve être aussi le mois d'abus et arnaques. La raison pour laquelle d'ailleurs qu'il est toujours difficile de distinguer les

vrais des faux. Beaucoup n'étant point dans le besoin profitent de l'élan de générosité des organismes de charité. En outre le problème persiste chaque année. Pour le ramadhan dernier, même la ministre de la Solidarité Mounia Meslem, en poste à l'époque, l'a déclaré : «On n'a pas encore réussi à définir qui est pauvre et qui ne l'est pas». Des propos prononcés l'année passée dans un contexte où le nombre de nécessiteux dépassait les chiffres annoncés par le gouvernement. S'agissant de cette année, le constat n'est pas plus clair. Pour ce faire, le Croissant-Rouge algérien insiste sur la création d'un fichier national pour les nécessiteux. Une manière aussi d'introduire les moyens modernes au service des nobles causes.

Yacine Djadel



34 morts et plus de 1 500 blessés en une semaine

# Hausse inquiétante des accidents durant le ramadhan

■ Le changement du rythme de vie pendant le mois de ramadhan a des répercussions sur la circulation routière. Chaque année en cette période, les drames de la route connaissent un pic.

Par Meriem Benchaouia

Le constat est partagé par la majorité des automobilistes, qui observent quotidiennement les dégâts causés par les carambolages. Selon un bilan de la Protection civile, en une semaine trente-quatre personnes ont trouvé la mort et 1 573 autres ont été blessées dans 1 376 accidents, dans plusieurs wilayas du pays. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière a indiqué que «la période du mois de ramadhan est marquée par une recrudescence des accidents de la route». Ahmed Naït El Hocine dit relever une concomitance entre cet anniversaire religieux et l'augmentation des accidents routiers qu'il impute à l'augmentation du trafic de véhicules durant la nuit. Rien qu'en 2013, les sinistres routiers ont occasionné 400 tués, un nombre qui est passé à 416 en 2014, puis grimpé à 523 en 2015. En plus de l'important nombre de morts et de blessés qu'ils provoquent le plus souvent, les accidents de la route engendrent, d'autre part, un très important coût financier qu'un expert évalue annuellement à environ 111 milliards de dinars. Les états de fatigue et de nervosité liés au jeûne et aux longues veillées font que les accidents se



multiplient. Aussi, le conducteur n'a qu'une chose en tête : arriver le plus tôt possible à destination pour prendre son «F'tour» à l'heure, qu'importe la vitesse et les panneaux de signalisation ou encore ces vies dont on a la responsabilité. Durant ce mois, la prévention des accidents de la circulation redouble d'intensité. On s'aperçoit de plus en plus que les spots de sensibilisation et les éternelles émissions n'aboutissent à aucun résultat. Preuve en est, les accidents mortels qui se succèdent à un rythme effréné et se multiplient davantage depuis quelques jours. La direction générale de la

Sûreté nationale (DGSN) a organisé durant le premier trimestre de l'année 2017, plus de 176 000 actions de sensibilisation et 1 300 cours sur la prévention contre les accidents de la route dispensés au profit des conducteurs, a indiqué un communiqué. Les services de la DGSN affirment que «les campagnes de sensibilisation se poursuivent au niveau des services de sûreté pour sensibiliser les conducteurs à l'importance de respecter le code de la route», selon la même source. Parallèlement aux campagnes de sensibilisation, les services de sûreté ont mis en place 66 325 barrages à travers

l'ensemble de son territoire de compétence, en intensifiant les patrouilles pédestres et mobiles, dont le nombre a atteint 513 652, selon la même source, citant 1 885 opérations réalisées par la brigade Radar. 19 918 infractions au code de la route ont été enregistrées entraînant la mise en fourrière de 8 472 véhicules et la mise à l'arrêt de 29 308 véhicules, outre 241 549 amendes forfaitaires. 60 740 permis de conduire ont été retirés et 5 667 infractions délivrées. Les services de la Sûreté nationale sont mobilisés 24h/24h et 7j/7 pour assurer la sécurité du citoyen et des biens. M. B.

Le projet de loi de finances 2018 évoqué par Mustapha Mekideche

## «Subventions ciblées et arbitrages budgétaires, les priorités»

Arbitrages budgétaires, mise en place d'un système de subventions ciblées profitant aux plus démunis, ... tels sont, entre autres, les grands axes autour desquels devrait s'articuler le projet de loi de finances de 2018, dont le nouveau gouvernement aura la charge d'élaborer. C'était là une lecture faite hier par Mustapha Mekideche, vice-président du Conseil national économique et social (Cnes), sur la Chaîne III de la Radio nationale, à propos des priorités du nouveau gouvernement. L'objectif étant de permettre au pays de disposer des ressources nécessaires à son développement et de mieux contenir les importations. Un des grands chantiers auquel devra s'atteler le gouvernement de Abdelmadjid Tebboune consiste en l'élaboration du projet de loi de finances 2018. A ce sujet, un des axes majeurs que devrait traiter le projet de LF 2018, selon le vice-président du Cnes, est celui relatif aux subventions. A juste titre, pour M. Mekideche le contexte économique actuel nécessite plus que jamais «la mise en place d'un système de

subventions qui garantisse à la fois la cohésion sociale et évite le gaspillage des produits subventionnés». Aussi, a-t-il considéré comme une nécessité de cibler les ménages et les activités devant être soutenues par le budget de l'Etat. Laquelle nécessité, dira-t-il, est ordonnée par la baisse des ressources budgétaires. Et d'estimer qu'il s'agit là «de l'autre priorité du PLF 2018» que «le gouvernement devrait se fixer» pour que, d'une part, ces subventions profitent réellement et uniquement aux plus démunis. D'autre part, le recours à ce système de subventions permettra de générer des ressources financières nécessaires au développement du capital humain afin de «faire en sorte que les Algériens continuent de disposer de minima en matière de santé, de logement et d'éducation. C'est là un des pré-requis pour s'inscrire dans le long terme de l'émergence». La mise en place de subventions ciblées permettra une meilleure maîtrise des dépenses et une réduction du déficit de la balance des paiements grâce justement à une rationalisation

des importations, a-t-il expliqué. «Ce dossier (de subventions ciblées) va probablement être sur la table du nouveau gouvernement de manière prioritaire», a-t-il estimé.

D'autre part, le projet de loi de finances 2018, dont la première mouture sera bientôt élaborée par le gouvernement, devrait opter pour de nouveaux «arbitrages budgétaires» afin de permettre au pays de disposer des ressources nécessaires à son développement et de mieux contenir les importations, a préconisé le vice-président du Cnes. Dans ce sens, poursuivra l'expert en économie, dans le cadre du PLF 2018, «il faut encourager la production locale de l'essentiel de ce que nous consommons et réduire les importations inutiles», a suggéré M. Mekideche. Selon lui, la rationalisation des importations ne s'effectue pas seulement à travers les contingents quantitatifs mais aussi par l'instauration de normes et standards spécifiques limitant l'importation de certains produits. De plus, pour l'expert, la diminution des importations ne nuirait en aucune

façon aux engagements internationaux du pays. Abondant dans le sens de la déclaration de Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre, sur cette question, il dira qu'il est question de rationaliser les importations algériennes mais pas de les verrouiller complètement. Lors de la cérémonie d'installation du nouveau ministre du Commerce Ahmed Saci, vendredi dernier, Tebboune l'avait en effet informé le nouveau gouvernement de sa «mission» sont «la préservation de l'économie et de la production nationale par la réduction des importations des produits fabriqués localement (...), sans pour autant causer de pénurie sur le marché ou entreprendre les conventions et accords internationaux de l'Algérie».

Souhaitant que l'Algérie se trouve actuellement dans une situation «contraignante» sur le plan de ses équilibres extérieurs, le vice-président du Cnes considérera qu'il s'agit là d'éléments dont il faut tenir compte pour faire les arbitrages budgétaires dans la loi de finances 2018 afin de s'inscrire dans une vision de

### LA QUESTION DU JOUR

#### Une proclamation simplement ajournée ?

suite de la page Une

Il se peut même qu'Abadi ne quitte pas Mossoul sans que cette annonce solennelle soit faite, même s'il reste des combats à finir. On se souvient que lorsque par le passé d'autres villes d'Irak avaient été libérées, cela n'avait pas empêché qu'ici et là des affrontements s'y poursuivent, quand ils ne reprenaient pas dans le dos des vainqueurs. Il y a tout lieu de penser que cette fois-ci le Premier ministre irakien n'a pas péché par excès de confiance, en annonçant la fin d'une bataille dans un délai pas trop rapproché. Une chose semble certaine : 2017 ne se terminera pas avant que Daech soit entièrement vaincu en Irak. Il ne semble pas qu'on puisse en dire autant de la guerre en Syrie, encore qu'on ait un certain mal, tellement les deux conflits sont liés, en dépit de la différence de leurs origines, à imaginer leur découplage au moment où l'une d'entre elles court indéniablement à sa fin. La guerre en Syrie finirait à peu près dans les mêmes temps que la guerre en Irak si la première était de même nature que cette dernière. On sait que ce n'est pas le cas. L'arrivée des milices chiites victorieuses à la frontière syrienne déplaît souverainement à des puissances régionales alliées des Etats-Unis, qui ont montré de quoi ils étaient capables quand ces milices s'approchaient de près de leurs forces stationnées à la frontière entre les deux pays ou de forces alliées. Les Etats-Unis, Israël et l'Arabie saoudite ne veulent pas d'une victoire des Irakiens sur Daech qui donnerait une continuité territoriale jusqu'aux eaux de la Méditerranée à la présence iranienne. Les Américains manœuvrent d'ailleurs depuis le tout début pour que la victoire inéluctable sur Daech ne profite pas en premier à l'Iran. Lors de son voyage à Riyad, le premier qu'il ait fait à l'étranger, Donald Trump a mis en place les conditions dans lesquelles doit se poursuivre les contentions de l'Iran, en attendant de voir s'il est possible de faire l'économie d'une guerre avec lui. M. H.

long terme permettant «de produire chez nous l'essentiel de ce que nous consommons». S'agissant des fluctuations des prix du pétrole, M. Mekideche table sur une stabilisation des cours entre 50 et 60 dollars durant les prochaines années et sur une hausse plus importante sur le long terme. A cet effet, pour l'expert, l'option de l'endettement extérieur ne devrait être envisagée que pour des projets importants et bancables.

Lynda Naili

Marche de protestation des agents de la Sonelgaz à Béjaïa

# La réintégration des six syndicalistes licenciés réclamée

■ Les agents de la Direction de distribution du groupe Sonelgaz, affiliés au Syndicat national autonome des travailleurs d'électricité et du gaz (Snateg), en grève depuis plusieurs jours, sont revenus à la charge, hier, à travers une marche depuis le siège de la SDE (ex-Sonelgaz) jusqu'au siège de la wilaya.



Par Hocine Cherfa

Ils ont observé un rassemblement de protestation pour réclamer la levée des sanctions des six travailleurs et cadres syndicaux du Snateg et leur réintégration à leurs postes de travail. Les manifestants ont demandé l'intervention rapide et immédiate du wali pour rétablir les six travailleurs dans leur droit, leur réintégration à leurs postes et la levée des poursuites judiciaires qui pèsent sur eux. Pour les protestataires, «le directeur a été destinataire d'un recours

pour la levée des sanctions des six travailleurs, mais il nous a déclaré que cela le dépassait». «Le directeur de la SDE pousse au pourrissement», ajoute Samir Isli sur radio Soummam. Et de poursuivre : «Nous sommes mobilisés à défendre la dignité des travailleurs car ils ont été sanctionnés sans avoir été convoqués par la commission de discipline, donc sans le respect de la réglementation en vigueur». Dans une déclaration récente, le Snateg avait exigé «la reconnaissance, par le groupe

Sonelgaz, du syndicat autonome Snateg, titulaire d'un récépissé de déclaration de constitution délivré par le ministère du Travail ainsi que la satisfaction de la plate-forme de revendications comportant 36 points, dénonçant les agissements de la direction ainsi que les sanctions abusives et provocatrices envers les six délégués syndicaux, en violation de l'article portant protection de l'exercice du droit syndical de la convention collective de juillet 2009, et des autres articles de la loi 90/14 relative à l'exercice syn-

dical, réaffirmant aussi la mobilisation des travailleurs pour faire aboutir leurs revendications et le soutien aux travailleurs sanctionnés». Pour rappel, avant-hier les travailleurs des œuvres universitaires de Béjaïa, affiliés à la fédération Snapap de la wilaya de Béjaïa du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont observé un rassemblement de protestation devant l'entrée principale du campus Aboudaou, en sus de leur grève qui est à son troisième jour. Les manifestants

ont réclamé «la réintégration des deux syndicalistes suspendus». Ils n'ont pas manqué de dénoncer «l'administration qui continue, selon eux, d'ignorer les revendications exprimées par les travailleurs». Par ailleurs, un autre rassemblement a eu lieu hier devant la bibliothèque centrale du Campus de Targa Ouzemour. Aujourd'hui, un autre rassemblement devait aussi avoir lieu devant la direction des œuvres universitaires de Béjaïa.

H. C.

1<sup>er</sup> anniversaire du décès du président sahraoui

## Mohamed Abdelaziz, un homme au long combat pour l'émancipation de son peuple

Le peuple sahraoui commémore aujourd'hui le premier anniversaire du décès de son président martyr, Mohamed Abdelaziz, personnalité distinguée par sa carrière politique et son combat pour l'indépendance du Sahara occidental, occupé par le Maroc, et le droit inaliénable des Sahraouis à l'autodétermination. Le défunt président Abdelaziz, qui était également secrétaire général du Front Polisario et membre fondateur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), s'était éteint le 31 mai 2016, à l'âge de 68 ans, des suites d'une longue maladie. A la suite de la mort d'El-Ouali Moustapha Sayed, (un des principaux fondateurs et dirigeants du Front Polisario), Mohamed Abdelaziz a été élu secrétaire général du Front Polisario et président du conseil de commandement de la révolution en août 1976. E l u pour la première fois en octobre 1982 président de la RASD, feu le martyr Abdelaziz a été reconduit dans ses fonctions en 1985, 1989, 1991, 1999, 2003, 2007 et 2015. Son long et riche parcours de combattant pour l'indépendance et la défense des causes justes, a été marqué par l'adhésion, en 1984, de la RASD à

l'Organisation de l'unité africaine (OUA), actuellement Union africaine (UA), mais aussi par un cessez-le-feu en 1991 et l'ouverture de négociations pour le règlement du conflit au Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. Ainsi, les Sahraouis où qu'ils soient, dans les camps de réfugiés, dans les territoires libérés ou occupés, garderont le souvenir d'un grand homme qui a consacré sa vie à la défense de leur dignité et au recouvrement de leurs droits, notamment celui de vivre dans un Etat libre et souverain. Avec la disparition de Mohamed Abdelaziz, le peuple sahraoui a perdu un vaillant militant qui «a fait de la paix un principe stratégique et un choix incontournable», avait écrit le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans son message de condoléances au président du Conseil national sahraoui, Khatri Eddouh, suite au décès du président sahraoui. Le peuple sahraoui a aussi perdu en la personne du président Mohamed Abdelaziz «un grand soutien dans sa lutte pour l'autodétermination», avait indiqué alors le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, également dans un message de condoléances

envoyé à Khatri Eddouh. Et le Front Polisario avait déploré, après la mort de son secrétaire général, la perte d'un compagnon et dirigeant qui «a laissé un legs important d'acquis et de réalisations, ainsi qu'une ferme volonté et détermination à poursuivre la lutte jusqu'au triomphe».

### Conflit sahraoui : des progrès significatifs sur le terrain en un an

Avec Brahim Ghali, successeur du défunt président Abdelaziz, les Sahraouis, sous la direction de leur représentant légitime le Front Polisario, ont resserré davantage leurs rangs pour libérer leur pays du joug de l'occupation marocaine et réaliser davantage de sacrifices. Juste après la mort de Mohamed Abdelaziz, ils se sont engagés à continuer à se battre pour le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France. En un an, le peuple sahraoui a réalisé des progrès dans sa lutte pour exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. Parmi ces avancées, l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue) qui a conclu le 21 décembre der-

nier que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental compte tenu du statut séparé et distinct garanti à ce territoire en vertu de la Charte des Nations unies. En vertu de cet accord, l'exploitation des ressources naturelles des territoires non autonomes doit se faire au profit du peuple se trouvant dans le territoire, et en son nom ou en consultation avec ses représentants. Dans ce contexte, le ministre sahraoui délégué pour l'Europe, Mohamed Sidati, avait exhorté l'UE à se conformer à l'arrêt de la Cour de justice de l'UE «sans faux-fuyants», faisant part de ses «préoccupations» et «inquiétude» quant aux tentatives de certains Etats membres qui veulent «inciter l'Union à passer outre» cette décision de justice. «Les gouvernements de ces pays, telle la France, s'emploient fébrilement à minimiser la portée de cet arrêt, faute de pouvoir le vider de son contenu, pour en entraver l'application», avait déploré M. Sidati, rappelant, dans ce sens, que la communauté internationale, qu'il s'agisse des Nations unies ou de l'Union africaine, a reconnu le Front Polisario comme le représentant légitime du peuple sah-

raoui, relevant que «la décision de la Cour de justice de l'UE l'a corroborée». Par ailleurs, la dernière résolution de l'ONU prorogant jusqu'au 30 avril 2018 le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) est aussi un des développements positifs qu'a connus la cause sahraouie l'année en cours. Le 28 avril dernier, les quinze pays membres du Conseil de sécurité ont adopté à l'unanimité une résolution 2351 (2017) prolongeant jusqu'au 30 avril 2018 le mandat de la Minurso. Dans cette résolution, les membres du Conseil de sécurité ont également réaffirmé leur soutien à une reprise de négociations de paix pour le conflit du Sahara occidental, vieux de plusieurs décennies. Le texte a été salué par le bureau permanent du secrétariat général du Front Polisario qui avait rappelé alors «l'urgence de parachever le processus de décolonisation de la dernière colonie d'Afrique, en vue d'instaurer la paix et la stabilité dans le monde».

Kamel L./APS



## Développement économique

# Une mondialisation non équitaine a conduit à un rejet de l'ouverture

■ La non réussite de la mondialisation à instaurer des règles de jeu équitaines dans le commerce, l'investissement et la conduite des entreprises a contribué dans de nombreux pays à un rejet de l'ouverture, a estimé, hier, l'OCDE dans un nouveau rapport.

Par Safia T.

Pour l'Organisation de la coopération et du développement économiques, institution basée à Paris, cette situation a également conduit à un effritement de la confiance dans les institutions publiques, préconisant en contrepartie l'intensification de la coopération internationale et l'amélioration du fonctionnement des marchés mondiaux. Ce n'est qu'en intensifiant la coopération internationale, en améliorant le fonctionnement des marchés mondiaux, des entreprises et des institutions, et en veillant à ce que tous jouent selon les mêmes règles du jeu, que la croissance de la productivité pourra être restaurée, la formation de surcapacités évitée et la confiance du public rafferme, explique le rapport intitulé Perspectives 2017 sur l'entreprise et la finance de l'OCDE. Les rédacteurs du document pen-



sent que pour renforcer la gouvernance mondiale et la coopération internationale concernant les entreprises et la finance, il est impératif d'instaurer des règles du jeu qui soient à la fois équi-

tables et ressenties comme telles par tous. Le rejet de la mondialisation s'est amplifié dans de nombreux pays. Trop peu a été fait pour aider davantage de citoyens à faire face aux

conséquences, étroitement liées entre elles, des échanges, des investissements directs étrangers et des mutations technologiques, a déclaré hier le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, lors du lancement du rapport, appelant toutes les nations à coopérer ensemble afin, a-t-il dit, de garantir des règles du jeu équitaines s'agissant des échanges, de l'investissement et de la conduite des entreprises pour mieux s'attaquer aux écueils de la mondialisation, tout en préservant les bienfaits de l'ouverture économique. Il a estimé que cette coopération permettra à la croissance d'être inclusive et durable et une mondialisation profitable à tous. Le rapport de l'OCDE indique par ailleurs qu'au sujet des entreprises publiques, le pourcentage est passé de 9,8% à près de 23% ces dernières années, dans le palmarès Fortune Global 500. Il préconise, à cet effet, que leur

gouvernance et leur actionariat soient conformes aux meilleures pratiques en vigueur et empêchent soutiens et subventions publics qui faussent la concurrence. Sur un autre plan, il fait constater que les pratiques de collusion, exercées par l'entremise d'ententes internationales, renchérissent les prix des biens et services pour les consommateurs, en particulier pour les ménages à bas revenu, indiquant que 240 ententes internationales, représentant un chiffre d'affaires de 7 500 milliards de dollars, ont été mises au jour et les entreprises reconnues coupables condamnées à des amendes. En outre, l'OCDE appelle à une mise en œuvre plus rigoureuse des législations relatives à la lutte contre la corruption pour améliorer les effets perçus de la mondialisation sur l'économie mondiale.

S. T./APS

## Agriculture

### Des indices encourageants pour la production du quinoa en milieu oasien

La production du quinoa, considéré comme une pseudo-céréale au regard de ses utilisations culinaires, a enregistré ces dernières années, en milieu oasien, des résultats jugés «encourageants» avec un «bon» rendement, estiment des cadres de l'antenne de Ouargla de l'Institut technique du développement de l'agronomie saharienne (ItDas). Pratiquée à titre expérimental au niveau de quatre fermes de démonstration

et de production de semence (FdsP) de l'ItDas, implantées à travers les régions de Ain Ben Noui (Biskra), El-Arfiane (El-Oued), Sebaa (Adrar), El-Abadla (Bechar) et Hassi Benabdallah (Ouargla), la production de cette espèce, utilisée également comme un aliment de bétail, avait atteint, l'année dernière, un rendement oscillant entre 40 et 20 quintaux à l'hectare, sachant que toutes les conditions naturelles requises sont réunies pour

le cultiver, précise-t-on. Originaires des hauts plateaux des Andes en Amérique du Sud, le quinoa est une plante herbacée de la famille des amarantacées, pouvant être cultivé à différentes altitudes jusqu'à 4 000 mètres du niveau de la mer et à des températures allant de -4 à +38 C. Il se caractérise aussi par sa résistance et son adaptation à différents types de climat, en plus de sa croissance à des sols salés et alcalins, fait-on savoir. Le

quinoa est un aliment à valeur nutritionnelle, au vu de sa richesse en matière d'acides aminés essentiels, vitamines et calcium, comme il est dépourvu de gluten, selon la même source. Introduite en Algérie, au titre d'un projet de coopération entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cette culture, appelée à valoriser les eaux

d'irrigation en milieu oasien, pourra jouer un rôle important dans la sécurité alimentaire. A l'instar d'autres institutions nationales ayant différentes caractéristiques agro-écologiques, l'ItDas (basé à Biskra) s'emploie à encourager la pratique de cette nouvelle culture chez les agriculteurs locaux, tout en assurant leur accompagnement technique, signale-t-on de même source.

L. D.

## Pétrole

### Le Brent à moins de 52 dollars à Londres

Les prix du pétrole baissent hier en cours d'échanges européens sur un marché, digérant peu à peu la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires ayant abouti au renouvellement de l'accord de réduction de la production de neuf mois. En milieu de journée, le baril de Brent

de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 51,80 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 49 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 25 cents

par rapport à la clôture de vendredi, à 49,55 dollars. Le marché américain est resté fermé lundi en raison d'un jour férié aux Etats-Unis. Les cours de l'or noir, qui avaient grimpé à leur plus haut niveau en plus d'un mois jeudi, ont dégringolé avec la réunion de l'Organisation avant de remonter vendredi et de se stabiliser en ce

début de semaine. «Les investisseurs restent de marbre après la réunion de l'Opep, et les prix tangent dangereusement vers les 50 dollars», a noté un analyste. L'Opep et ses partenaires ont décidé de renouveler pour neuf mois, jusqu'en mars 2018, leur accord de réduction de la production, une décision amplement anti-

cipée par les marchés puisque la Russie et l'Arabie saoudite, plus grands producteurs participant à l'accord, soutenaient cette décision. «La négativité du marché n'est pas tant due à l'Opep qu'à la crainte que les producteurs de schiste américains relancent leur production», a expliqué un autre analyste. Les pétroliers américains, qui ont des cycles de production très courts, peuvent profiter des hausses de prix créées par les efforts de l'Opep pour gagner des parts de marché. «La réaction des prix a été négative, mais il y a du bon dans l'accord, comme l'a dit le P-DG de Total, Patrick Pouyanné, cela permet d'avoir un horizon jusqu'en 2018», ont souligné des analystes. Selon eux, la demande devrait grimper plus vite que l'offre jusqu'à la fin de l'année, mais la situation devient à nouveau incertaine après la conclusion de l'accord, en mars 2018.

Salem K./Agences

## Banque mondiale

### 500 millions de dollars d'investissement au Gabon

La Banque mondiale a multiplié ces dernières années son appui au Gabon dans divers domaines, pour un investissement de l'ordre de 500 millions de dollars entre 2015 et 2017, a indiqué la directrice des opérations de l'institution financière en charge du Cameroun, du Gabon, de la Guinée équatoriale, de l'Angola et de Sao Tomé, Elisabeth Huybens. «Depuis seulement deux ans, notre portefeuille, voire notre appui au Gabon, a quintuplé. On avait un portefeuille autour de 70 millions de dollars il y a deux ans et là, avec la signature d'un nouvel accord de crédit pour

un projet sur les statistiques, nous sommes arrivés à un portefeuille de 500 millions de dollars», a déclaré à la presse M<sup>me</sup> Huybens, en tournée à Libreville à la tête d'une délégation d'experts en statistiques. Ces fonds permettront au pays de dynamiser le tissu économique, de faire aboutir plusieurs projets de développement et surtout de moderniser le système statistique du Gabon, entré en phase d'implémentation depuis quelque temps, a-t-elle expliqué. Les experts de la délégation de la Banque mondiale relèvent que la caducité des données statistiques dans bien des

domaines au Gabon constitue un frein à l'action des bailleurs de fonds ainsi qu'à la conduite des négociations avec certains partenaires au développement. «L'amélioration de l'information statistique permettra aux ministères, mais aussi aux partenaires au développement, de disposer d'un système de gestion efficace, pour de meilleurs résultats de développement, grâce aux chiffres précis communiqués rapidement, en particulier sur la pauvreté, l'inflation, le BIP, la santé, l'emploi et l'agriculture», ont-ils précisé.

R. E.

Oran

# Tension sur le lait pasteurisé en sachet

■ Une tension sur le lait en sachet est observée durant ces premiers jours du ramadhan dans une grande partie des quartiers de la ville d'Oran, les sachets de lait pasteurisé ayant pratiquement disparu des étals alors qu'une forte demande est relevée en cette période de mois sacré.

Par Lydia O.

Certains commerçants d'alimentation générale, interrogés par l'APS, se plaignent des quotas «réduits» qui leur sont livrés. «Les quotas livrés sont tellement réduits que tout disparaît en quelques minutes», se plaint un commerçant de la cité AADL Pépinière. D'autres revendeurs affirment n'avoir reçu «aucune livraison depuis deux jours». Les caisses de lait que l'on pose à l'entrée des magasins restent désespérément vides, a-t-on relevé. «Le lait est une denrée indispensable pour les besoins de ma famille et de mes trois enfants en bas âge. Mes moyens financiers ne me permettent pas d'acheter les boîtes de lait UHT dont le prix avoisine les 100 dinars», se plaint une ménagère, rencontrée dans une épicerie du quartier Ibn Rochd. «Cette tension sur le sachet de lait est un problème récurrent qui se pose durant chaque mois de ramadhan et lors des jours de fête. Les gestionnaires des laiteries devaient augmenter la production en cette période particulière de l'année, sachant que le lait est consommé en grandes quantités et sous toutes les formes», fait remarquer un autre consommateur.

## Le comportement du consommateur mis à l'index

D'autres n'hésitent pas à pointer du doigt les livreurs qui, selon eux, privilégient des commerçants au détriment d'autres et n'assurent pas des livraisons conséquentes aux quartiers à forte densité de population. Les responsables du secteur ont une autre version. Le citoyen, avec ses «mauvais» modes de consommation, est pointé du doigt. «Cet état de fait est dû à une consommation effrénée du



lait durant ces premiers jours de ramadhan provoquant des ruptures de stocks chez les commerçants», a expliqué le directeur régional du commerce d'Oran, Fayçal Ettayeb, qui soutient que le mode de consommation lié au mois de ramadhan et consistant à acheter une quantité supérieure de lait a «énormément perturbé le marché en dépit d'une augmentation de l'offre». «Nous avons envoyé des équipes sur le terrain pour s'informer sur cette situation. Nous pouvons avancer, sans risque de nous tromper, que cela est dû au comportement des consommateurs qui consiste à acheter le double, parfois le triple de la quantité de lait qu'il consomme habituellement au quotidien», a fait remarquer le même responsable. Pour lui, «il faut compter encore quelques jours avant que la situation ne se normalise». Le chef de service de l'observation du marché et de l'information économique à la Direction du commerce, Mohamed Mechour, est allé dans le même sens. Il a estimé que «la forte demande de certains produits, dont le lait, durant la première

semaine de ramadhan, est une situation habituelle qui perturbe ainsi l'approvisionnement du marché». Pour lui, «le comportement du consommateur explique cette situation».

## Un marché «régulièrement» approvisionné

Pour sa part, le directeur du commerce d'Oran, Ahmed Belarbi, a assuré que le marché local est régulièrement approvisionné en lait notamment par les unités de Mostaganem, Mascara et Saïda, en plus des apports en provenance des wilayas de Sidi Bel-Abbès et de Tlemcen (secteur privé). «Ce marché local affiche une disponibilité en lait évaluée à 200 000 litres par jour, sans compter l'apport additionnel de Giplait Mostaganem», a-t-il indiqué, ajoutant que la wilaya d'Oran est régulièrement approvisionnée en lait sachet UHT et en poudre de lait en plus du lait cru. Pour le lait cru, un approvisionnement de 30 000 litres/jour est assuré sur le marché même s'il est irrégulier, en plus du lait cru, a-t-il ajouté, rappelant que la production des trois unités pri-

vées basées à Oran, assurent une production quotidienne de 100 000 litres de lait de vache et de lait pasteurisé. Questionné à ce sujet, le directeur général par intérim de Giplait Mostaganem a affirmé qu'un quota supplémentaire de 20 % a été réservé à la wilaya d'Oran, à l'occasion de ce mois de ramadhan et ce, par rapport aux quantités habituellement fixées. «Pour ce mois sacré, un quota additionnel de 20 000 litres par jour est consacré quotidiennement à la wilaya d'Oran par le biais des unités relevant de son secteur géographique», a expliqué Hassan Zeggane. Il a ajouté que le dispositif mis en place a permis aux unités de Mostaganem, Saïda et Mascara, de bénéficier, à l'occasion de ce mois, d'une dotation supplémentaire de poudre de lait pour assurer un approvisionnement régulier et sans perturbation du marché. Le même responsable a rappelé, à ce propos, que la production de lait quotidienne de l'unité de Mostaganem est passée de 25 000 à 27 000 litres, celles de Mascara de 18 000 à 20 000 litres/jour, alors que l'unité de

Saïda assure actuellement une production de 42 000 litres contre 35 000 auparavant. Hassan Zeggane a assuré que toutes les mesures ont été prises pour assurer une disponibilité en lait au niveau du secteur géographique relevant de la compétence de Giplait. A propos de lait cru, le président de la Chambre de l'agriculture d'Oran, El hadj Meftah Brachemi, a indiqué que la production de lait collecté est passée de 13 200 000 litres en 2005 à près de 61 millions de litres en 2016 dans la wilaya d'Oran. Pour lui, tous les espoirs sont portés sur le périmètre de M'léta (Oued Tlélat) pour augmenter la production en lait cru et réduire les coûts. Il a également soutenu que la wilaya d'Oran a «tous les atouts» pour devenir un bassin laitier à l'horizon 2019, avec le projet de l'extension de 15 000 ha de la superficie en irrigué de M'léta et peut contribuer immanquablement à l'essor de la filière, contribuant ainsi à la réduction des importations des matières premières, la poudre de lait et l'aliment de bétail, entre autres.

L. O./APS

Tizi-Ouzou

## Douze projets aquacoles en cours de réalisation ou de lancement

Douze projets aquacoles, dont le montant d'investissement dépasse les 2,440 milliards de DA, sont en cours de réalisation ou de lancement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Abdelhafid Belaid. Ces 12 projets, portés par des investisseurs privés, seront implantés au niveau des deux zones d'investissement aquacole à savoir : Sidi khaled (commune d'Iflissen) et Talwahcht (commune de Mizrana). Ils permettront la création de 364 emplois permanents et d'une quarantaine d'autres saisonniers, a indiqué M. Belaid. La production totale de poisson et de fruits de mer, qui sera assurée par cinq fermes piscicoles spécialisées dans l'élevage de loup et de daurade en mer et de seriole en bassin, 4 fermes conchylicoles (élevage de moules et

d'huîtres) et une ferme qui sera spécialisée dans la crevetteculture, est estimée à 4 000 tonnes/an, a-t-il précisé. A cela s'ajoute la production annuelle de 200 kg de corail bleu d'Australie, 95 000 boutures de corail dur, 75 000 boutures de corail mou, 47 tonnes de roches vivantes et 200 kg d'Artemia, qui seront produits par deux autres projet de coralliculture, a ajouté le directeur de la pêche. M. Belaid a ainsi observé que les mesures de facilitation de l'investissement engagées par l'Etat, notamment en terme d'accès au crédit bancaire et au foncier, d'accompagnement technique au profit des porteurs de projets, d'assurance de l'équipement et du cheptel et d'allègement de dossiers administratifs, avaient créé un intérêt des investisseurs pour le secteur de l'aquaculture ce qui a permis, ces der-

nières années, de booster cet activité au niveau local. Il a rappelé à ce titre qu'à ces 12 projets d'investissement aquacole, s'ajoutent 29 autres réalisés au titre du Plan de soutien à la relance économique (PSRE) d'un montant global de près de 1,580 milliards de DA, dont plus de 682,5 millions de DA (soit 43%) représentent les subventions accordées par le Fond national de développement de la pêche et de l'aquaculture (FNDPA). Les différents dispositifs d'aide à la création d'emploi ont également contribué au financement de plusieurs projets (acquisition de petits métiers, de sardiniers, et d'un moteur pour barque, ainsi que la réalisation d'une conserverie de produits de la pêche), parmi lesquels 34 ont été validés par l'Ansej, 14 par la Cnac et 4 par l'Angem, a précisé le responsable. Cela a permis de

porter la production halieutique de 375,8 tonnes en 2000 à plus de 1 000 tonnes actuellement, selon les chiffres communiqués par la direction de la pêche. La flottille de pêche est passée quant à elle de 101 embarcations en 2000 à 244 en 2016 et le nombre des inscrits maritimes de 207 en 2000 à 490 en 2016. L'encouragement et la facilitation de l'investissement privé se poursuivra dans le cadre du Plan Aquapêche 2020 pour la réalisation d'autres projets et ce dans la perspective de porter la production halieutique actuelle de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui est de 1 000 à 1 500 tonnes de poissons/an, à plus de 10 000 tonnes/an à l'horizon 2019 avec la création de plus de 2 500 emplois directs à même échéance, a conclu M. Belaid.

Hatem D./agences





Renégociation des accords UE-Maroc

# Le Polisario condamne «fermement» la proposition de la Commission

■ Le Front Polisario a condamné «fermement» la proposition de la Commission européenne pour la renégociation de l'accord d'association UE-Maroc, appelant l'Union et ses Etats membres à «rejeter» cette proposition qui constitue une «violation» de la décision de la Cour européenne de justice (CJUE) et des principes fondamentaux du droit international.

Par Amel D.

Dans une lettre adressée aux dirigeants de l'Union européenne (UE) et signée par son secrétaire général, Brahim Ghali, le Front Polisario a «condamné fermement cette nouvelle proposition de la Commission européenne», soulignant que si elle est approuvée par le Conseil de l'UE elle «violerait à la fois la décision de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016 et les principes fondamentaux du droit international». Le Front Polisario a exhorté, à ce titre, l'UE et ses Etats membres à «rejeter la proposition de la Commission européenne de renégocier l'accord d'association UE-Maroc dans les termes actuels en raison des graves conséquences juridiques et politiques sur la question du Sahara occidental». L'Observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental (WSRW) a révélé, il y a quelques jours, que la Commission européenne a demandé aux Etats membres de l'UE un mandat pour réexaminer l'accord de libéralisation avec le Maroc afin d'inclure des produits provenant des territoires occupés du Sahara occidental. Le Front Polisario a considéré la proposition de l'exécutif européen non seulement comme une preuve

que la Commission a «renoncé à ses obligations pour la mise en œuvre de bonne foi la décision de la Cour de l'UE», mais «elle encourage également le Conseil de l'UE à approuver une proposition qui contredit la politique de longue date de l'Union sur le Sahara occidental». Pour le Front Polisario, la demande de la Commission aux Etats membres de l'UE le mandat de réexaminer cet accord commercial controversé avec le Maroc afin d'inclure les produits provenant du territoire occupé du Sahara Occidental «encourage aussi le Maroc à poursuivre l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental». «Cela sapera les efforts des Nations unies pour la relance des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario avec une nouvelle dynamique et un nouvel esprit, selon la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU», a-t-il prévenu dans sa lettre. Le Front Polisario a mis l'accent dans sa lettre sur l'arrêt de la Cour de justice de l'UE, rendu le 21 décembre dernier, dans lequel la Cour a affirmé clairement que le Maroc n'a pas de souveraineté sur le Sahara occidental. «La Cour a donc décidé que, selon le principe de l'autodétermination, l'UE et le Royaume du Maroc ne peuvent inclure, soit de jure, soit de facto,



le Sahara occidental dans leurs relations commerciales sans l'accord préalable du peuple sahraoui», a-t-il souligné.

## Le Front Polisario demeure engagé à défendre les intérêts du peuple

Compte tenu du statut distinct et séparé du Sahara occidental en vertu du droit international, tel que souligné par la CJUE dans son jugement, le Maroc ne peut donc pas conclure des accords internationaux applicables au territoire sahraoui, qu'il occupe illégalement, a rappelé le Front Polisario aux dirigeants européens. Par conséquent, a-t-il poursuivi, le Maroc n'est pas habilité à s'exprimer au nom du peuple d'un territoire situé en dehors de ses frontières internationalement reconnues. Le Front Polisario a averti, à ce titre, les dirigeants européens qu'il demeure «engagé à user de toutes les voies juridiques, en vertu du droit de l'UE et du droit international, pour défendre les intérêts suprêmes du peuple du Sahara occidental et son droit inaliénable à l'autodétermination

sous tous ses aspects, y compris sa souveraineté permanente sur ses ressources naturelles et l'intégrité territoriale du Sahara occidental». Dans une autre lettre adressée à la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, le ministre sahraoui délégué pour l'Europe a mis en garde contre toute volonté de contourner les dispositions de la décision de la CJUE, dénonçant les manœuvres visant à permettre la poursuite de l'occupation du Sahara occidental et des «opérations de rapine» et du «pillage continu», qualifiant ces actes de «brigandage international». L'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen a exhorté, de son côté, la Commission européenne à faire preuve de transparence et à «préserver la crédibilité» de l'Union en tant que bloc régional respectueux du droit européen et international lors des nouvelles négociations sur les accords UE-Maroc afin de se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) sur le Sahara occidental. Dans une lettre adressée à la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, et aux com-

missaires européens chargés du Commerce et des affaires économiques et financières, respectivement, Cécilia Malmstrom et Pierre Moscovici, l'intergroupe a mis en garde la Commission européenne contre toute tentative de «contourner l'arrêt de la CJUE» rendu le 21 décembre dernier, considérant un tel plan «surprenant et inquiétant» à la fois. L'intergroupe sur le Sahara occidental s'inquiète, principalement, de la possibilité de voir la Commission européenne négocier «exclusivement» avec le Maroc et ignorer un des principes, pourtant clairs, posés par l'arrêt de la CJUE, à savoir que le Front Polisario est le représentant légitime du peuple sahraoui comme la reconnu l'ONU. L'intergroupe met la Commission en garde contre toute manœuvre visant à confondre le «peuple» du Sahara occidental avec la «population» du Sahara occidental, constituée pour une énorme majorité de colons marocains incités à s'installer dans les territoires occupés, soulignant, à ce titre, que la CJUE se réfère explicitement au consentement du «peuple du Sahara occidental».

A. D./APS

Tunisie

## Un chef local du groupe terroriste Daech tué dans une embuscade

Un chef local de l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) en Tunisie, qui préparait des opérations durant le ramadhan, a été tué par les forces de sécurité près de Kasserine (ouest), ont affirmé lundi les autorités. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, cet «élément terroriste classé comme dangereux» a été abattu dans une embuscade tendue dimanche soir par une unité spéciale de la Garde nationale (gendarmérie) à Hassi Ferid, à une vingtaine de kilomètres de Kasserine, près de la frontière algérienne. Sur la radio privée Shems FM, le porte-parole du pôle judiciaire antiterroriste, Sofiène Sliiti, a affirmé qu'il s'agissait de «Houssein Tlihi», un ressortissant tunisien «né en 1997». D'après le texte du ministère de l'Intérieur, il était en fuite

depuis 2014 au Mont Salloum, un des principaux repaires terroristes du pays, non loin du Mont Chaâmbi, où 15 soldats ont été tués l'été 2014 dans l'attaque la plus meurtrière de l'histoire de l'armée tunisienne.

### Le procès de l'attentat de Sousse reporté à octobre

Ouvert vendredi 26 mai à Tunis, le procès de l'attentat de Sousse, perpétré en 2015, a finalement été reporté au 3 octobre, a fait savoir le porte-parole du tribunal de première instance de Tunis. La cinquième chambre criminelle au tribunal de première instance de Tunis, spécialisée dans les crimes terroristes, a décidé après 1h30 d'audience de reporter le procès de l'attentat de Sousse, à la demande

de plusieurs avocats ayant selon eux manqué de temps pour étudier les dossiers qui leur avaient été confiés. La majorité d'entre eux ont été commis d'office pour cette affaire. Un des avocats tunisiens d'une des familles de victimes avait par exemple indiqué à l'AFP avoir été mandaté 48 heures avant le début du procès par la Cour, mais sans connaître la nationalité de son client et sans savoir s'il était mort ou blessé. Deux ans après l'attentat revendiqué par le groupe Etat islamique (EI), qui avait fait 38 morts (dont 30 Britanniques), c'est en présence de 16 des inculpés (14 en état d'arrestation et deux laissés en liberté) qu'a débuté le procès vendredi 26 mai. Les requêtes déposées à cette occasion par les avocats de la défense pour la mise en liberté des accusés ont toutes été rejetées, a

rapporté l'agence TAP. 33 personnes au total sont poursuivies dans le cadre de cette affaire, dont six membres des forces de sécurité accusés de «non assistance à personne en danger». Les 27 autres accusés, tous de nationalité tunisienne, devront répondre de «crimes terroristes», «homicide» et «complot contre la sûreté de l'Etat», selon le Parquet. À la demande du ministère public, la chambre criminelle a reporté l'examen de l'affaire «jusqu'à convocation des personnes étrangères ayant subi un préjudice et qui n'ont pas été informées de la date du procès, ainsi que des accusés en état de liberté», a expliqué à la TAP Sofiène Sliiti, porte-parole du Tribunal de première instance de Tunis et du Pôle judiciaire antiterroriste.

Halim O./Agences



Irak

# Près de 30 morts dans deux attentats à Bagdad

■ Près de 30 personnes ont été tuées et une centaine blessées hier dans deux attentats survenus à quelques heures d'intervalles à Bagdad, au moment où les forces gouvernementales tentent de chasser les jihadistes de Mossoul, la deuxième ville d'Irak.

Par Rosa F.

L'un des deux attentats a été revendiqué par le groupe État islamique (EI), celui-là même qui résiste aux troupes irakiennes dans Mossoul (nord), la deuxième ville d'Irak, où le sort de quelque 200 000 civils pris au piège des combats inquiète les organisations internationales. Hier peu après minuit, un kamikaze a fait exploser un véhicule piégé devant un marchand de glaces populaire dans le quartier de Karrada, dans le centre de la capitale irakienne, ont précisé des responsables de la sécurité. «Le bilan s'est alourdi à 16 morts et 75 blessés dont des femmes et des enfants», a indiqué l'un d'eux. Des images publiées sur les réseaux sociaux témoignent de l'impact dévastateur de l'explosion, qui a projeté des débris de l'autre côté de la rue. Une photo montre des coupelles de glace maculées de sang. L'EI, via

son agence de propagande Amaq, a revendiqué l'attaque visant «un rassemblement de chiites», une communauté de l'islam considérée comme hérétique par l'organisation jihadiste sunnite. Brett McGurk, l'envoyé spécial américain auprès de la coalition internationale en Syrie et en Irak, a condamné l'attaque. «Les terroristes de l'EI ont visé des enfants et des familles qui prenaient du bon temps chez un marchand de glaces. Nous soutenons l'Irak contre le mal». Quelques heures plus tard, une voiture piégée garée sur le pont des «Martyrs», l'un des principaux ponts de la capitale, a explosé. «Onze personnes ont été tuées dans l'explosion de la voiture piégée qui visait les civils», a précisé un officier de la police, en faisant état de dizaines de blessés. Le nouvel attentat n'a pas été revendiqué mais son mode opératoire rappelle celui de l'EI. Ces attaques se sont produites en plein mois de jeûne

musulman du ramadhan, souvent endeuillé en Irak par des attentats jihadistes. Malgré la pression croissante et ses revers sur le terrain, l'EI reste capable de frapper en menant des attentats meurtriers. L'offensive pour reprendre Mossoul, dernier grand fief de l'EI en Irak, se poursuivait mercredi dernier, les forces irakiennes soutenues par l'aviation de la coalition internationale dirigée par les États-Unis continuant de progresser dans l'ouest de la ville. Selon l'ONU, entre 180 000 et 200 000 civils sont présents dans les zones encore tenues par les jihadistes à Mossoul, la majorité dans la vieille ville. L'aviation irakienne a largué des tracts exhortant les habitants à fuir les zones de combat et les quartiers aux mains des jihadistes mais l'ONU s'inquiète de l'impact humanitaire d'un nouvel exode massif dans les prochains jours. «Les civils sont probablement bien plus en danger aujourd'hui, dans les toutes dernières étapes (des opérations militaires)», a affirmé la coordinatrice humanitaire de l'ONU pour l'Irak, Lise Grande. Selon elle, «les médicaments sont très rares, il y a d'importantes pénuries d'eau potable et



Ph. &gt; D. R.

les stocks de nourriture sont en quantité très limitée». Et «les familles qui tentent de fuir sont souvent prises pour cible par des tireurs embusqués». Appuyées par la coalition internationale, les forces irakiennes mènent depuis mi-octobre l'offensive pour reconquérir Mossoul, tombée en juin 2014 aux mains de l'EI. Après la reprise fin janvier de l'est de la ville, elles se sont lancées en février à l'assaut de la partie occidentale et resserrent maintenant l'étau sur la vieille ville, dont la reconquête s'avère ardue. L'accès à «la vieille ville est entièrement bloqué par le sud et nos troupes sont maintenant présentes au nord et à

l'ouest», a précisé un porte-parole militaire. La partie orientale est bordée par le fleuve Tigre. La vieille ville est un entrelacs de ruelles étroites très peuplées, propices à la guérilla urbaine et difficiles d'accès pour les blindés irakiens. Depuis le début de l'opération sur Mossoul, 760 000 civils ont quitté leur domicile, dont environ 150 000 sont déjà retournés chez eux, selon Mme Grande. La chute de Mossoul constituerait un revers majeur pour l'EI mais ne mettrait pas fin pour autant à la guerre contre l'organisation extrémiste qui contrôle encore des territoires dans trois provinces d'Irak.

R. F.



## Points chauds

### Changements

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois encore, la chancelière allemande, Angela Merkel, espérait avoir comme partenaire aux États-Unis l'ancien secrétaire d'État Hillary Clinton. Elle n'a d'ailleurs à aucun moment caché sa préférence et avait même laissé apparaître, tout comme le reste du monde, sa surprise lorsque Donald Trump était sorti vainqueur du scrutin présidentiel Républicain. Toutefois, elle avait rapidement affirmé espérer pouvoir travailler en bonne entente avec le nouveau président américain sur les sujets qui touchent leurs deux pays. Mais la dernière rencontre de la dirigeante allemande avec Trump, a de son propre aveu énormément déçu et lui font craindre une coopération médiocre entre l'UE et les USA. En effet, le président milliardaire laisse, selon elle, les pays européens livrés à leur propre sort. Aussi, Angela Merkel appelle-t-elle à une coopération plus étroite entre les membres de l'Union européenne. «L'époque où nous pouvions entièrement compter les uns sur les autres est quasiment révolue. C'est mon expérience de ces derniers jours», a ainsi déclaré, amère mais pragmatique, Merkel. La chancelière allemande faisait allusion à sa relation compliquée avec Donald Trump. La réunion du G7 a en effet été jugée catastrophique par la délégation allemande. «Nous, Européens, devons prendre notre destin en main», a-t-elle aussi estimé, ajoutant : «Nous devons nous battre pour notre propre destin.» Un constat amer, d'autant que deux jours plus tôt, lors du Sommet de l'OTAN, Donald Trump avait aussi douché les espoirs des pays européens membres de l'Alliance atlantique. Le président des États-Unis avait en effet refusé de s'engager explicitement en faveur d'une défense collective. Cette absence de soutien explicite à l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord de 1949, qui prévoit que les alliés volent au secours d'un des leurs en cas d'agression extérieure, et les propos peu amènes de Donald Trump sur le manquement aux règles de contribution financière à l'OTAN de la plupart des alliés, ont inquiété ses partenaires européens. En près de 70 ans, Donald Trump est le premier président des États-Unis à refuser de confirmer cet engagement. Le président américain, lors de sa tournée européenne, s'en est également pris aux Allemands, leur reprochant de vendre trop de voitures aux États-Unis. De retour à Washington, le président américain s'est pourtant montré enthousiaste. «Je viens de rentrer d'Europe. Ce voyage a été un grand succès pour les États-Unis», a-t-il tweeté. La mésentente entre les deux dirigeants semble ainsi complète allant jusqu'à leur ressenti après leurs rencontres. Reste à savoir si les Européens se montreront plus hostiles dans les actes envers les États-Unis ou si l'inexpérience diplomatique de Trump sera oubliée par ses alliés.

F. M.

## Philippines

### Chaos à Marawi après une semaine de combats

Quatre poulets affamés picorent dans les ordures qui jonchent la rue déserte où plane une odeur de corps en décomposition, sans faire cas des hélicoptères philippins qui pillonnent plus loin les positions islamistes. Marawi, une des plus belles villes musulmanes de l'archipel à majorité catholique, est aujourd'hui en proie aux flammes et au chaos. La cité au bord d'un lac de la grande île de Mindanao (Sud), dominée par de nombreux minarets, s'est presque entièrement vidée de sa population depuis que des combats ont éclaté il y a une semaine entre l'armée et des combattants se réclamant du groupe État islamique. En dépit d'intenses bombardements militaires, un nombre inconnu d'activistes islamistes continue de tenir des poches de résistances dans la ville, retenant aussi des otages, alors que 2 000 civils sont pris au piège des combats. «Ces gars savent se battre. Ils donnent l'impression d'avoir reçu un entraînement», confie à l'AFP le chef de la police de Marawi, Parson Asadil, à un point de contrôle. Il a perdu un de ses hommes. Et cinq autres sont portés disparus. Le bilan officiel dépasse actuellement la centaine de morts: on dénombre déjà 19 civils tués, ainsi que 17 militaires, trois policiers et 65 activistes islamistes.

Mais ce bilan est forcément appelé à grimper. Un responsable de la police a expliqué à des journalistes qu'il était convaincu qu'un marché de la ville, actuellement inaccessible, était rempli de dépouilles. «Le quartier sent mauvais», dit Hamid Balimbingan. «Nous ne pouvons y entrer, c'est pourquoi nous utilisons des hélicoptères de l'armée contre eux.» Les civils coincés dans Marawi risquent d'être atteints par des balles perdues. Mais le manque d'électricité, d'eau, de nourriture et de médicaments pourrait pour eux être tout aussi meurtrier, selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). «C'est vraiment une situation terrible», a déclaré à l'AFP à Marawi Martin Thalmann, chef adjoint de la délégation philippine du CICR, dont les équipes sont en contact avec les habitants coincés par les combats. «Des gens malades sont morts parce qu'ils ne pouvaient pas sortir. Il y a des personnes âgées parmi eux.» Pour reprendre le contrôle de la situation, les militaires doivent se battre pour chaque maison, sous la menace du feu des snipers islamistes. Le risque vient aussi des tirs de roquettes des hélicoptères. Le carrefour où se trouve le point de contrôle géré par l'unité de Parson Asadil donne sur une rue déserte. Ses magasins sont fer-

més, certaines façades criblées de balles. Un camion au pare-brise pulvérisé et aux pneus éclatés bloque la rue un pâté de maisons plus loin. Avant que n'éclatent les combats, la ville comptait 200 000 habitants, à 90% musulmans. C'était une des rares villes à majorité musulmane qui demeurent à Mindanao, la grande île du sud des Philippines considérée comme le bastion ancestral des musulmans qui colonisèrent l'archipel bien avant que les colons espagnols n'introduisent le catholicisme au 16<sup>e</sup> siècle. Depuis le début des combats, les villes voisines font face à un afflux de réfugiés. Certains ayant marché deux jours dans les montagnes pour échapper aux violences. Aux points de contrôle à l'extérieur de la ville, où sont affichés les portraits-robot des combattants islamistes connus, de longues files d'attente sont formées. Certains habitants ont pris la fuite en n'emportant rien du tout, et se massent désormais dans des centres d'accueil surpeuplés, où la colère est forte contre ce qu'ont fait ces combattants islamistes. Beaucoup ne comprennent d'ailleurs pas le sens de leur lutte, et cette volonté présumée d'établir un régime islamiste comme celui imposé par les jihadistes dans certaines parties d'Irak et de Syrie.





Prévue pour tout le mois de ramadhan

# La pièce «Ana wal Maréchal» en tournée nationale

■ Les activités artistiques et culturelles se multiplient durant le mois de ramadhan, donnant au public l'embaras du choix. En ce qui concerne le théâtre, c'est la coopérative «Warchat El Bahia», du théâtre et des arts d'Oran, qui fera une tournée dans cinq villes du pays pour présenter sa dernière œuvre «Ana wal Maréchal». Mostaganem, Médéa, Bouira, Jijel, Sétif et le Théâtre national d'Alger sont concernés par cette tournée.



Par Par Abia Selles

Les professionnels du théâtre algérien continuent de profiter de toutes les occasions pour attirer un large public. Les veillés de ramadhan sont une de

ces occasions qui renouent la relation entre le théâtre et le citoyen. En effet, plusieurs pièces sont présentées dans les différents théâtres du pays. Les coopératives théâtrales participent à cette dynamique qui assure au public des représenta-

tions de haut niveau. Dans cette perspective, la coopérative «Warchat El Bahia», du théâtre et des arts d'Oran, lancera, au mois de juin prochain, une tournée à travers plusieurs wilayas, à l'occasion du mois sacré du ramadhan, pour présenter sa dernière

œuvre «Ana wal Maréchal», a-t-on appris de son metteur en scène. «Cette tournée sera entamée mardi prochain au théâtre régional de Mostaganem, où le public sera au rendez-vous avec cette représentation qui a récolté plusieurs prix nationaux et maghrébins cette année», a indiqué Said Bouabdellah. Les maisons de la culture des wilayas de Médéa, Bouira, Jijel, Sétif et le Théâtre national d'Alger abriteront des représentations de cette œuvre jusqu'au 13 juin, selon le dramaturge. Cette tournée qui se veut un rendez-vous pour présenter la dernière œuvre de cette coopérative au public, est aussi une occasion pour inciter le citoyen à s'approcher du théâtre où il peut apprendre beaucoup de choses tout en s'amusant. La coopérative «Warchat El Bahia» du théâtre et arts a présenté «Ana wal Maréchal» à Oran et à Ain Témouchent, à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant célébrée le 19 mai, a-t-on rappelé. Cette pièce qui a dépassé le seuil de 100 présentations, a été écrite par l'écrivain marocain Farès Ahmed et interprétée par Boutchiche Bouhadjar et Bendouba Foued. Elle a fait un carton au sein des amateurs du

4<sup>e</sup> art et critiques dramaturges, a-t-on ajouté. La pièce traite de la dualité entre le bien et le mal d'un maréchal qui, impliqué dans des malversations, prit la fuite en compagnie de son soldat Alphonso, auquel il fait croire qu'il se rend en mission secrète profitant de sa crédulité et son patriotisme pour se servir de lui.

La coopérative «Warchat El Bahia» du théâtre et arts a présenté dernièrement une lecture critique d'un texte émirati adapté par Ali Abdoun, en présence d'une pléiade de dramaturges et de spécialistes en quatrième art et d'universitaires. **A. S.**

## Rendez-vous culturels

**Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)**  
Jusqu'au 13 juillet : Exposition photographique intitulée Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

**Hôtel Sofitel**  
Jusqu'au 31 mai : Une exposition de photographies dédiée aux styles architecturaux cohabitants dans la ville d'Alger est organisée par le duo de photographes. Almuht Bourenane et Chafia Loudjici

**Complex culturel Laâdi Flici**  
8 juin :

Soirée musicale animée par Hamidou.

9 juin : Soirée chaâbi animée par le grand artiste Abdelkader Chaou.

12 juin : Variété musicale avec Hassiba Abderaouf.

13 juin : Soirée rai avec Kader Japoni

14 juin : Soirée musicale animée par Kamel Aziz.

15 juin : Lounis Ait Menguelat anime une soirée se chansons kabyles.

**Piscine El Anasser:**  
31 mai:

Soirée artistique animée par l'artiste Djamel Laadjal.

**Port Djamilia de Aïn Benian**  
1<sup>er</sup> et 12 juin :

Cheb Toufik anime des soirées artistiques.

**Plage Mohamed Kheloufi**  
2 juin :

Une soirée musicale animée par Kamal Meziane.

**Piscine des Sablettes**  
3 juin :

Bariza chante les plus belles chansons de son répertoire artistique.

**Plage Deca - Aïn Taya**  
4 juin :

Farid Djoudi enchante le public par un spectacle plein de sonorités et de rythmes.

## Veillés de ramadhan à Tizi Ouzou

### Un programme riche pour toutes les tranches d'âge

Un programme d'animation artistique et culturelle durant les soirées du mois de ramadhan a été tracé par la Direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué. Du théâtre, du chant, de la musique, des madihs, des projections de films, de la lecture publique, de l'humour et de l'animation au profit des enfants sont au menu des soirées du mois sacré à la maison de la culture et de tous les établissements sous tutelle, à l'instar du théâtre régional Kateb-Yacine, la cinémathèque de Tizi Ouzou, la bibliothèque principale de lecture publique, l'annexe de la maison de la culture d'Azazga et le centre culturel de Aïn El Hammam. Le mouvement associatif est associé à ce programme de manifestations initiées à travers les différentes dairas de la wilaya, notamment les deux villes côtières de Tizirt et d'Azeffoun qui vivront au rythme de soirées artistiques quotidiennes qui seront organisées

au niveau des plages et des établissements culturels, a-t-on précisé. Le démarrage des festivités au profit du grand public est prévu pour hier mardi au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine avec des représentations théâtrales quotidiennes qui débiteront à partir de 22h00, a-t-on affirmé. A la maison de la culture Mouloud-Mammeri, les spectacles de chant débiteront le 1<sup>er</sup> juin prochain avec un premier gala inaugural du grand poète et chanteur Lounis Ait Menguellet, prévu également pour les soirées les 2 et 3, toujours au niveau de la salle de spectacles de l'établissement, selon le programme établi. Une vingtaine d'autres artistes de renommée, à l'instar d'Akli Yahiatène, Nouara, Yasmina, Brahim Tayeb, Moh Oubelaïd, Karim Khelfaoui, Ali ferhati, Ali Amran ou encore Lani Rabah, Rabah Asma, Saïd Youcef et Kamel Iguemane, sont au menu des soirées ramadhaneques devenues une tradition au niveau de la wilaya de Tizi

Ouzou. Les enfants auront leur part du gâteau à travers les spectacles de magie, clowns, théâtre et conte qui seront abrités par les établissements culturels, ainsi qu'au niveau des villages et des chefs-lieux communaux. Les associations culturelles ont adhéré massivement à la démarche et ont prévu plusieurs activités tout au long de ce mois, a-t-on relevé. Pour la soirée du 27<sup>e</sup> jour du ramadhan, des chants religieux et des récitals chaâbis sont inscrits au programme au niveau notamment de la maison de la culture qui accueillera Abdelkader Charcham, Nacereddine Galiz, Mohammed Eraoui et Djamel Chir. Une ambiance très attendue par les citoyens de la wilaya, très nombreux à se rendre à la maison de la culture Mouloud-Mammeri et le théâtre régional Kateb-Yacine, entre autres, pour connaître le programme tracé pour ce mois sacré et faire leurs choix parmi la variété qui leur est proposée, a-t-on constaté. **F. H.**

## Théâtre français

### Un Molière d'honneur décerné à Isabelle Huppert

La comédienne française, Isabelle Huppert, a reçu lundi soir un Molière d'honneur lors de la cérémonie de remise des principales récompenses du théâtre français. L'actrice a reçu son prix des mains du metteur en scène flamand Ivo Van Hove qui déclara : «Quand elle joue, il me semble qu'elle est au cœur d'un ouragan où tout est silence». «Ça dure depuis des siècles, c'est unique, depuis avant les Grecs on s'est réuni, et je pense que le

théâtre ça va durer encore comme ça des siècles», a lancé l'actrice lors de la cérémonie organisée au théâtre des Folies Bergères, à Paris. Parallèlement à une carrière d'actrice bien remplie, Isabelle Huppert joue régulièrement au théâtre, y compris à l'étranger. Elle était à l'affiche du Théâtre de l'Odéon ces trois dernières années à Paris, dans «Les Fausses confidences» mises en scène par Luc Bondy (2014-15) et dans «Phèdre(s)» (2016).

«Edmond» d'Alexis Michalik, qui triomphe depuis septembre au Théâtre du Palais Royal, et «Les Damnés» d'après Visconti, se sont par ailleurs taillés sans surprise la part du lion lors de cette 29<sup>e</sup> cérémonie des Molières. Alexis Michalik, 34 ans, remporte 5 Molières pour sa fresque bouillonnante sur la gestion de «Cyrano de Bergerac» d'Edmond Rostand. Avec 12 acteurs sur scène, Alexis Michalik, déjà lauréat de plusieurs Molières pour

ses pièces précédentes («Le Porteur d'Histoire», «Le Cercle des illusionnistes») restituée à la fois la faconde du Gascon et le «making off» de ce monument de la littérature française, avec sa célèbre tirade du nez. Il remporte le Molière du meilleur auteur francophone vivant, du meilleur spectacle et du metteur en scène de théâtre privé. Deux de ses acteurs, Guillaume Sentou et Pierre Forest décrochent aussi un Molière. **L. B.**



## Coup-franc direct

### Les dérapages de Kerbadj

Par Mahfoud M.

**A** lors qu'il était convenu que tous les matchs se jouent à la même heure quoi qu'il en coûte, le président de la LFP Kerbadj, a encore une fois dérapé en programmant deux matchs comptant pour la 28<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis à des heures différentes. Il s'agit des matchs USM Alger-USM Bel Abbès et JS Saoura-MC Oran qui se joueront à 22h30. Si l'argument de la programmation du match de la Saoura en soirée est lié au fait qu'il fait chaud au Sud en journée, que peut-on avancer pour celui de l'USMA ? Faire jouer tout le monde à 17h et ensuite faire une exception pour deux formations est un acte qui ne passera pour les acteurs de la balle ronde nationale, d'autant plus que ces équipes sont concernées par la lutte pour des places au haut du tableau et sont en concurrence avec deux autres formations. Le patron de la Ligue a beau se «victimiser» à chaque fois et déclarer qu'il est la cible de certains groupes d'influence, il n'empêche que pour cette fois-ci c'est lui qui se cherche des poux et crée une véritable affaire qui aura sans doute des répercussions. Kerbadj aurait dû tenir compte de tous les facteurs avant d'annoncer cette nouvelle programmation vraiment bizarre, compte tenu de la situation du championnat et du fait que tous les acteurs demandent un peu plus de clairvoyance et de transparence dans la programmation. **M. M.**

### FC Rennes

## Bensebaini dans le viseur de Lille

**LE DÉFENSEUR** international algérien de Rennes, Rami Bensebaini, constitue l'une des «priorités» du nouvel entraîneur de Lille OSC (Ligue 1 française de football), l'Argentin Marcelo Bielsa, en vue d'un éventuel recrutement cet été, rapporte lundi la presse locale. Le club nordiste serait prêt à déboursier 10 millions d'euros pour les services du jeune joueur algérien, cédé par son club du Paradou AC (Algérie) contre une indemnité de 2 millions d'euros. Avant d'être cédé pour quatre ans à Rennes en 2016, Bensebaini

avait évolué pour une saison à titre de prêt à Lierse (Belgique) puis à Montpellier (France). Sous les couleurs de la formation bretonne, dirigée par l'ancien sélectionneur national Christian Gourcuff, il a totalisé 1 837 minutes de jeu cumulées en 26 apparitions. Le joueur âgé de 22 ans s'était mis à l'évidence avec l'équipe nationale lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon pour ses grands débuts avec les Verts, éliminés sans gloire dès le premier tour du tournoi.

### Athlétisme / Meeting de Palafrugell (800m)

## Abdenouz l'emporte

**LE DEMI-FONDISTE** algérien Ramzi Abdenouz a remporté, en 1:47.66, le 800m du meeting de Palafrugell, disputé ce week-end à Barcelone (Espagne). L'Algérien a devancé Mohamed Ayoub Tiouali du Bahrein (1:48.23) et le Français Nasredine Khatir (1:48.50). «Il y avait un vent frontal, qui soufflait assez fort, et cela m'a beaucoup gêné, comme le reste des athlètes d'ailleurs», a indiqué Abdenouz dans une déclaration accordée lundi au site officiel de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Tout en se disant

«satisfait» de sa course, Abdenouz a remercié son compatriote Nadjim Manseur qui a «accepté de lui servir de lièvre» et de le «tirer au maximum» pendant cette course. C'était la deuxième sortie de la saison pour Abdenouz, qui avait réussi 1:47.28 au meeting de Castiglione Pescaia, disputé il y a deux semaines en Italie. L'Algérien semble régulier et prêt à aller chercher les minima des prochains championnats arabes en Tunisie, pour lesquels il est exigé 1:47.00.

### Championnats arabes 2017 (400 m)

## Miloud Laredj valide son billet pour Tunis

**LE SPRINTER** algérien Miloud Laredj s'est qualifié, ce week-end, pour les prochains championnats arabes d'athlétisme, prévus en juillet en Tunisie, avec un chrono 45.82, réalisé sur le 400m au meeting international de Forbach (France). Laredj s'était classé à la 5<sup>e</sup> position, mais la course a été assez rapide, faisant qu'il a quand même réussi les minima exigés pour les prochains championnats arabes. D'autres athlètes algériens ont participé au mee-

ting de Forbach, dont Issam Nima, qui a réussi 16,31 mètres au triple saut, alors que le vainqueur a sauté à 16,63m.

**L**e défenseur international algérien, Lhichem Belkaroui, a réintégré les rangs de l'ES Tunis après trois mois d'absence, mais son équipe a été éliminée par l'US Ben Guerlane (0-0, aux t.a.b 5-4), en demi-finales de la coupe de Tunisie de football. Belkaroui,

## Ligue 1 Mobilis de football (27<sup>e</sup> Journée)

# L'USMA accrochée et rate le podium

■ L'USM Alger a été accrochée par le NA Hussein-Dey sur le score de (1/1) dans le derby comptant pour la mise à jour de la 27<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis qui s'est joué au stade du 5-Juillet d'Alger.

Par Mahfoud M.

**C**e résultat n'arrange pas surtout les affaires des Usmistes puisqu'ils ratent l'occasion de revenir au podium. Les Rouge et Noir se devaient, en effet, de l'emporter, s'ils souhaitent rester dans la course au moins pour une deuxième place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique. Ce sont les Nahdistes qui étaient les premiers à ouvrir le score à la 5' par l'intermédiaire du Guinéen Mohamed Coumbassa d'un tir à ras de terre dans la surface de réparation. Toutefois, les poulaillers de Michel ne sauront pas garder cet avantage vu qu'ils seront tout de suite rejoints à la marque à la 8' avec un but signé par le jeune Meziane qui d'un tir à bout portant crucifiera le portier du NAHD, Doukha. Le match entrera ensuite dans la monotonie, puisqu'on assistera à une séance de pousse-ballon avec un niveau au-dessous de la moyenne. Nahdistes et Usmistes étaient loin de leur niveau habituel et n'ont pas pu gratifier le public présent qui a été dégoûté du spectacle, mal-



Les Rouge et Noir stagnent

gré le fait que le match s'était joué en soirée. Cela n'augure rien de bon en tout cas pour l'USMA qui s'apprête à jouer son second match comptant pour la Ligue des champions d'Afrique face à la formation égyptienne du Zamalek. Hors de lui, le coach belge de la formation de Soustara, Paul Put, a avoué que son équipe continue à faire des erreurs de débutants en défense et cela s'avère fatal pour l'équipe qui se devait d'être rigoureuse dans le compartiment défensif.

Pour sa part, l'entraîneur français du Nasria, Michel, avouera que son équipe a réussi à assurer son maintien en Ligue 1 ce qui est une bonne chose en soi.

A noter que l'USMA reste scotchée à la quatrième place au classement avec 44 points, à sept longueurs de retard sur le leader l'ES Sétif, alors que le Nasria remonte à la 5<sup>e</sup> place avec 39 points en compagnie de la JS Saoura et du MC Oran.

M. M.

### 28<sup>e</sup> journée

## Deux rencontres prévues en nocturne

**D**eux rencontres de la 28<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 algérienne de football prévue pour le mercredi 7 juin ont été décalées à 22h30, alors que tous les autres matchs de cette journée débiteront à 17h00, selon le programme publié lundi par la Ligue de football professionnel

(LFP). Il s'agit des matchs USM Alger-USM Bel-Abbès et JS Saoura-MC Oran, précise la même source. Lors de la précédente réunion du bureau fédéral, il a été décidé de faire jouer les trois dernières journées de la Ligue 1 le même jour afin de «préserver l'éthique sportive». La

LFP avait annoncé de son côté jeudi dernier que les rencontres des trois dernières journées se joueront à 17h00. La 27<sup>e</sup> journée a été clôturée hier soir par le derby algérois entre le NA Hussein Dey et l'USM Alger au stade du 5-juillet.

### CA Batna

## 11 joueurs se plaignent auprès de la CRL

**O**nze joueurs du CA Batna ont déposé des plaintes auprès de la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour protester contre le non-paiement par la direction de leur club de Ligue 1 algérienne de football de plusieurs salaires, a appris l'APS lundi auprès de cette instance. Le CAB se prépare à faire son retour en Ligue 2, une saison seulement après son accession. La formation traverse une situation critique sur le plan financier, ayant conduit à un parcours des plus décevants de

l'équipe première, notamment au cours de la deuxième partie de la saison. Intraitable sur son terrain fétiche du stade Seffouhi, la formation de la capitale des Aurès a enchaîné les défaites à domicile pendant la phase retour, dont la dernière en date il y a dix jours face au DRB Tadjenanet (2-0) pour le compte de la 27<sup>e</sup> journée. Avant-dernier au classement du championnat, le CAB abordera sa prochaine rencontre sur le terrain du CS Constantine, pour le compte de la 28<sup>e</sup> journée, sous de mauvais

auspices, les camarades du capitaine Réda Babouche boycottent l'entraînement depuis quelques jours. La Fédération algérienne de football (FAF) a fait remarquer, à l'issue de la précédente réunion de son bureau fédéral, mercredi passé, que le nombre de dossiers que traite la CRL est en sensible hausse en cette fin de saison, soulignant la nécessité de trouver des «solutions radicales» aux litiges financiers opposant les joueurs à leurs clubs respectifs.

### Coupe de Tunisie

## Belkaroui revient après 3 mois d'absence

qui revient juste d'une blessure, a néanmoins suivi du banc de touche cette rencontre, au terme de laquelle les espoirs du club phare de la capitale tunisienne de s'offrir le doublé se sont fondus comme neige au soleil. Le retour à la compétition de l'arrière central de

27 ans lui permet d'espérer faire partie de la liste des 23 joueurs de la sélection algérienne en vue des deux prochains matchs contre la Guinée en amical et le Togo en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) les 6 et 11 juin à Blida.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Nouveau stade de 50 000 places de Tizi Ouzou

## Les travailleurs de l'entreprise turque Mapa en grève

LES TRAVAILLEURS nationaux de l'entreprise turque Mapa chargée de la réalisation du stade de 50 000 places de Tizi Ouzou ont entamé, hier, une grève pour réclamer le versement de leurs salaires non perçus depuis deux mois mais aussi pour dénoncer ce qu'ils appellent la discrimination salariale du fait que les employés expatriés toucheraient des salaires plus importants que ceux des nationaux. Les protestataires ont même tenté de bloquer l'entrée Ouest de la ville de Tizi Ouzou en occupant la route. Mais les policiers les ont dissuadés et se sont rassemblés à l'intérieur du chantier pour exprimer leurs revendications. Nous avons

tenté de joindre les responsables locaux chargés du suivi du projet pour avoir plus d'informations sur cette affaire mais en vain. Néanmoins une réunion de dialogue devrait être convoquée durant la journée d'hier. Par ailleurs, nous avons appris de sources proches du maître de l'ouvrage, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi Ouzou, que le projet n'est pas confronté au problème de crédits de paiement mais plutôt aux autorisations de paiement. Et ce n'est pas l'unique projet qui est concerné par cette mesure à tel point que des structures en réalisation ont connu l'arrêt des travaux.

Hamid M.

Sept mois après la mort du penseur

## La Fondation Malek-Chebel est née à Paris

LA FONDATION au nom du prestigieux penseur islamologue algérien, Malek Chebel, décédé en novembre dernier, a été inaugurée récemment à Paris, sept mois après sa disparition, a-t-on appris mardi auprès de son président, son fils Mikail Chebel. La Fondation Malek-Chebel, dont l'idée a vu le jour chez ses amis les jours ayant suivi ses obsèques, a pour objectif de promouvoir et expliquer «l'œuvre du penseur et écrivain musulman, de parachever certains ouvrages inachevés laissés par l'islamologue, notamment une encyclopédie de la civilisation arabo-musulmane, et d'exposer son riche fonds de Corans anciens». La première étape de la fondation, dont le lancement s'est déroulé le 18 mai, vise à rendre «accessible» la pensée de Malek Chebel, particulièrement dans le monde universitaire, à travers notamment la traduction de ses œuvres en langue arabe. Le conseil scientifique de la fondation est composé d'amis de Malek Chebel et de représentants des trois religions monothéistes, dont notamment le grand rabbin de France Haïm Korsia et le Père Alain de la Morandais avec lesquels le penseur aimait l'émission «Les enfants d'Abraham» sur la chaîne Direct 8, et Ghaleb Ben Cheikh, islamologue et président de la Conférence mondiale des religions pour la paix.

Il comprend également l'islamologue franco-marocain Rachid Benzine, le philosophe Luc Ferry et la sénatrice d'origine algérienne Bariza Khari. Les animateurs de cette fondation ont décidé de mettre sur pied, d'ici à trois ans, trois grandes structures autonomes qui œuvreront à faire rayonner les

lumières de la raison, chères au penseur. Ces structures visent à «faire vivre l'œuvre de l'écrivain, participer à l'élaboration du savoir et promouvoir une image bienveillante de la civilisation arabo-islamique».

Ils préconisent la création d'un Collège des hautes études pour jouer un rôle «incontournable» dans l'enseignement supérieur en Algérie et d'un centre de réflexion et de recherche en sciences sociales au rayonnement international.

A travers ces deux structures, des séminaires seront dispensés sur des questions spécialisées et des sujets de réflexion, regroupant des professionnels et des chercheurs.

Par ailleurs, la fondation lancera un Musée international du Coran regroupant une «prestigieuse» collection du Livre-Saint des musulmans, laissés par le défunt. Cette collection, indiquent-ils, est composée de plus de 150 pièces venues des quatre coins de la planète qui seront exposées au public.

Malek Chebel, auteur du concept «Islam des lumières», est décédé en novembre 2016 à Paris à l'âge de 63 ans des suites d'une longue maladie.

Laissant une œuvre de plus de 35 livres, le défunt universitaire qui avait débuté son cursus en 1973 à l'Université d'Ain El-Bey de Constantine, a obtenu un premier doctorat en psychopathologie clinique et psychanalyse à l'université Paris 7, le deuxième en 1982 en anthropologie, ethnologie et sciences des religions à Jussieu (Paris) et 1984, son doctorat de sciences politiques à l'Institut d'études politiques de Paris.

Abdel Dj.

## Journaliste reporter à El Watan Djamel Alilat a été interpellé au maroc



Djalou@hotmail.com

Sur décision de Bouteflika

## Revalorisation de 2,5% des pensions de retraite

■ Ces augmentations «seront versées au mois de juin avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> dernier».

Par Slim O.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a annoncé hier à Alger une revalorisation de 2,5% des pensions et allocations de retraite au mois de juin sur décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «Le président de la République a décidé d'une augmentation annuelle des pensions et des allocations de retraite de l'ordre de 2,5%, qui touchera 2,8 millions de retraités», a indiqué le ministre à l'occasion de l'ouver-

ture d'un marché de solidarité pour le mois de ramadhan à la place du 1<sup>er</sup>-Mai, précisant que ces augmentations «seront versées au mois de juin avec effet rétroactif à partir du 1<sup>er</sup> mai dernier». M. Zemali qui était accompagné par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Ghania Eddalia, et du Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a souligné, que «l'incidence financière de cette mesure pour l'année 2017 est de l'ordre de 20 milliards DA».

Il a relevé, dans ce sens, que le taux de revalorisation a été défini en tenant compte des équilibres financiers et de la

situation actuelle de la Caisse nationale de retraite (CNR), précisant que la dépense annuelle de la CNR est de l'ordre de 1 000 milliards DA. Il a souligné, à cet effet, «la nécessité de valoriser les pensions et les allocations de retraite, tout en assurant la pérennité du système national des retraites», rappelant que «rééquilibrer la situation financière de la CNR est un des objectifs du secteur». Le ministre a souligné, par la même occasion, qu'«en tenant compte de l'année 2017, le taux global des revalorisations a atteint, depuis 2010, près de 60%».

Pour sa part, Sidi Saïd a salué la décision prise par le président de la République, indiquant que la revalorisation des retraites «constitue une des préoccupations de l'UGTA».

S. O./APS

Wilaya d'Alger

## Plus de 80 familles occupant des bidonvilles à Dergana relogées

QUATRE-VINGT-TROIS familles occupant des bidonvilles à Dergana dans la commune de Bordj El Kiffan (circonscription administrative de Dar El Beida) bénéficieront mercredi de logements sociaux dans une nouvelle cité à Ouled Fayet, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya d'Alger. Plus de 71 000 familles ont bénéficié de logements, toutes formules confondues, entre mai 2014 et mai 2017, soit 355 000 habitants. Après vérification du fichier national du logement, il s'est avéré que 140 candidats au logement sur 3 222 sont inscrits au programme AADL, 52 candidats sont propriétaires de logements, 28 candidats ont bénéficié d'aides financières de l'Etat, 4 candidats sont titulaires d'un permis de construire et 2 candidats ont bénéficié du programme LPP (logement promotionnel public), a indiqué la wilaya d'Alger.

Halim N.